

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

Règle 18ter.1)

I. Office qui envoie la déclaration: SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT) 30-1, Berejkovskaya nab., 125993, Moscou, G-59, GSP-3, Fédération de Russie Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39
II. Numéro de l'enregistrement international: 1196024
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): BOSSA TİCARET VE SANAYİ İŞLETMELERİ TÜRK ANONİM ŞİRKETİ
IV. Reproduction de la marque: 
V. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: Cl. 23: "Fils et filés à usage textile, fils à coudre, fils à broder, fils à tricoter, fils de coton et fils élastiques à usage textile." Cl. 24: "Textiles tissés, à savoir étoffes à utiliser dans la confection de vêtements, serviettes de toilette, linge de table, linge de lit, linge de maison; textiles non tissés, à savoir étoffes à utiliser dans la confection de vêtements, serviettes de toilette, linge de table, linge de lit, linge de maison; tissus en fibres de verre à usage textile; étoffes imperméables aux gaz pour ballons aérostatiques; étoffes imperméables, à savoir étoffes imperméables pour la confection de vêtements, meubles, bagages et garnitures d'automobiles; toile gommée imperméable; tissus imitant la peau d'animaux; doublures textiles, à savoir tissu de doublure en lin pour chaussures, matières textiles mi-ouvrées pour la fabrication de doublures pour vêtements, matières textiles utilisées comme doublures pour vêtements; bougran; matériaux filtrants en matières textiles, à savoir tissus en fibres chimiques, tissus en fibres synthétiques, tissus en fibres mélangées inorganiques, tous pour filtrer des liquides et poudres; couettes en matières textiles, couvertures; gants de toilette, linge de bain, essuie-mains, serviettes de toilette en matières textiles, serviettes de bain; tapisseries en matières textiles, couvertures de voyage, à savoir plaid; rideaux en matière textile, rideaux de douche en matières textiles, rideaux de douche en matières plastiques; toiles cirées (nappes); couvertures de lit, draps de lit, dessus-de-lit, linge de lit, linge ouvré, taies d'oreillers, housses de courtépointes; revêtements de meubles en matières textiles, à savoir housses de meubles en tissu non ajustées; étoffes pour meubles; serviettes de table en matières textiles; couvre-lits en papier; bannières en matières textiles, à savoir bannières en tissu; drapeaux (autres qu'en papier), à savoir drapeaux en toile, drapeaux en tissu; étiquettes en tissu." Cl. 25: "Vêtements, à savoir pantalons, vestes, pardessus, manteaux, jupes, costumes, jerseys, gilets, chemises, doublures confectionnées en cuir (parties de vêtements), tee-

shirts, sweat-shirts, robes, bermudas, shorts, pyjamas, pull-overs, jeans, survêtements, vêtements de pluie, vêtements de plage, maillots de bain, maillots de natation; vêtements de sport (exclusivement à usage sportif), vêtements pour bébés, à savoir chemises, pantalons, manteaux, robes; sous-vêtements, à savoir boxers, soutiens-gorge, culottes, caleçons, chaussettes; articles chaussants, à savoir chaussures, à l'exclusion de chaussures orthopédiques, sandales, bottes imperméables, chaussures de randonnée, bottines, chaussures de sport, chaussons; parties de chaussures, à savoir talonnettes, semelles intérieures pour articles chaussants, empeignes pour articles chaussants; articles de chapellerie, à savoir casquettes, calottes, casquettes de sport, chapeaux, bérets; gants, bas, ceintures, caracos, sarongs, écharpes, cache-cols, châles, cols, cravates, cravates western, porte-jarretelles."

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:



Directrice générale par intérim

Mme. Liubov Kiriy

VII. Date: 10/02/2015